

# Inscription Fratrie

Personne souhaitant s'inscrire dont un membre de la famille directe est déjà inscrit au club



# Nouvelle Inscription

Toute autre personne souhaitant s'inscrire au club

Dès le 21/06/2021

Dès le 01/07/2021

## Comment Faire ?

### **Etape ① : Créer votre Profil sur AssoConnect**

<https://assonatationsartrouville.assoconnect.com/page/1263063-agenda>



[Tuto dispo ici](#)

Vous devez impérativement vous créer un compte pour accéder à l'étape 2

### **Etape ② : Choisissez votre créneau de test de niveau via AssoConnect**

Connecté avec votre profil vous pourrez accéder au formulaire de choix de créneau par simple clic.

### **Etape ③ : Préparer les documents Obligatoires**

Pour les mineurs, un **Questionnaire Santé Sport** ou un **Certificat Médical de moins de 3 mois si le questionnaire conduit à un examen médical** sera exigé pour effectuer le test de niveau. Pour les Adultes, un Certificat Médical sera exigé.

**Ce document ainsi que la fiche licence seront indispensables pour enregistrer votre inscription**

<QS Sport>

<Fiche Licence>

### **Etape ④ : Se présenter pour effectuer son test de niveau à la piscine du CAP au créneau réservé en étape 2**

Un **Questionnaire Santé Sport** ou un **Certificat Médical de moins de 3 mois si le questionnaire conduit à un examen médical** devra être présenté pour effectuer le test de niveau .

### **Etape ⑤ : RESERVE A L'ANS Saisie du groupe d'affectation**

Le groupe d'affectation sera saisi dans un délai de **sous 48 à 72h**

Sur votre profil adhérent, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » évoluera avec le statut « **Affectation réalisée – en attente d'inscription** ». Il vous ouvrira l'accès au formulaire de pré-inscription du groupe auquel vous avez été affecté.

### **Etape ⑥ : Compléter votre dossier de pré-inscription sur AssoConnect**

<https://assonatationsartrouville.assoconnect.com/page/1263063-agenda>

**!!! Attention QS Sport/Certificat Médical +Fiche Licence Obligatoire !!! cf Etape 3**

- **Connectez-vous à VOTRE profil**, vous aurez alors accès depuis votre agenda au formulaire d'inscription correspondant à votre groupe d'affectation par simple clic. Les documents de l'étape 3 seront à joindre  
Le Statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **En cours de validation** » sous 48 à 72h

**ATTENTION AUX EMAILS ASSOCIES A PLUSIEURS PROFILS : VOUS DEVEZ VOUS DECONNECTER ET VOUS CONNECTER A CHACUN INDIVIDUELLEMENT**

### **Etape ⑦ : Déposez votre cotisation sous 3 semaines**

Vous pouvez déposer votre/vos chèque(s) à l'accueil du CAP dans la boîte aux lettres dédiée.

Dès réception du paiement, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **Paiement reçu- En cours de validation** » sous 48 à 72h,

Si Paiement non reçu dans les délais impartis le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **Abandon** »

### **Etape ⑧ : RESERVE A L'ANS – Vérification et validation du dossier - Délai à prévoir : 10 jours**

Si Dossier OK, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **Complet - Paiement reçu -Inscription Finalisée** »

Si Dossier incomplet, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **Document Incorrect : Licence et/ou Certificat médical ou QS Sport** » Vous recevrez un email pour signaler les incohérences du dossier de pré-inscription.

**Vous êtes inscrit uniquement lorsque le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » est à « Complet - Paiement reçu -Inscription Finalisée »**



## **IMPORTANT**

- Le nombre de places par groupe étant limitée, **sans un dossier COMPLET, aucune place n'est assurée, même pour les réinscriptions**
- **Vous êtes inscrit uniquement lorsque dans votre profil adhérent, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » est à « Complet - Paiement reçu - Inscription Finalisée »**
- Une fois l'inscription validée, aucune cotisation ne sera remboursée, hormis les cas prévus à l'article 3 du règlement intérieur de l'ANS. En cas de remboursement, une retenue de 50€ sera appliquée pour frais de gestion.

### **Modalités de paiement**

**Le paiement doit se faire exclusivement par chèque à l'ordre de l'ANS et dans les 3 semaines qui suivent la demande d'inscription. Passé ce délai, votre dossier passera en « Abandon »**

Vous pouvez déposer votre/vos chèque(s) à l'accueil du CAP dans la boîte aux lettres dédiée. Les encaissements auront lieu début octobre.

Vous pouvez répartir la cotisation sur 2 ou 3 chèques pour étaler les encaissements, ils seront encaissés début octobre, début novembre et au plus tard début décembre.

Pour les bénéficiaires du dispositif PASS + :

- soit vous disposez déjà du coupon Pass+ et nous le transmettez directement avec le complément en chèque.
- soit vous nous faites un chèque d'un montant équivalent, et nous détruirons le chèque ou vous rembourserons la somme à réception de votre coupon. Pour information, vous pouvez télécharger votre RIB en vue du remboursement directement dans votre profil adhérent.

### **Plateforme Adhérent vs Site Web**

AssoConnect est devenu l'outil de gestion des adhérents du club, il ne remplace pas notre site Web qui présente le club, ses activités et ses différents pôles

**Site Web du Club** : <https://www.an-sartrouville.fr/>

**AssoConnect Plateforme Adhérent - Accès Direct**

<https://assonatationsartrouville.assoconnect.com/page/1263063-agenda>

Les emails de cette plateforme ont pour nom d'émetteur "ANS-Asso.Natation.Sartrouville" avec des adresses emails génériques du type : [no-reply@email-assoconnect.com](mailto:no-reply@email-assoconnect.com) ou encore [no-reply@mailgun2.assoconnect.com](mailto:no-reply@mailgun2.assoconnect.com)

Nous vous invitons donc à enregistrer ces adresses comme contacts reconnus ! et/ou à surveiller vos SPAMs ou tout autre catégorisation appliquée par votre messagerie

### **Les Permanences**

Des permanences vont être mise en place pour répondre à vos questions, vous guider dans la procédure d'inscription ou enregistrer les paiements, **mais pas pour** exécuter les procédures d'inscriptions qui se font exclusivement par la plateforme Adhérents avec accès personnalisé (nous ne pouvons donc les exécuter à votre place !!!!)

Les dates de permanences apparaissent dans l'agenda de votre espace Adhérent.